



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **BESANÇON (25)** à :

AMIOT épouse JOURDET Myriam
BOLLIN Stella [avec les félicitations du jury]
GASPARD Laurine [avec les félicitations du jury]
ANDRÉ Nathalie
ROLANDEZ Céline

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **BETHENY (51)** à :

BECARD épouse TISON Caroline
BLOT Marjorie
COTTREL Anais
GEORGE Axelle
NOIRET Charlotte

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **DOUAI (59)** à :

BAVAY Ameline	LOYER Wendy <i>sous réserve de la</i>
BOUSSEMART Emeline	<i>production d'une pièce d'identité</i>
DAUCHY Justine	MAURIAUCOURT Constance
DISSAUX Fleurine	MORIAMEZ Mathilde
DURIEZ Honorine	POGORZELSKI Marion
HEQUET Charlotte	PRUVOST Julie
GOLAWSKI épouse HURE Aurelie	SALMI Sana
LEBEGUE Marie-Catherine	VANSTEIRTEGHEM Julie
LENGLET épouse DUMEIGE	VASSEUR Blandine
Fanny	VRAU Marie
	WAWAK épouse PLEE Delphine

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **GROISY (74)** à :

BEERENS Laura
BLANC Elisa
BOURE Clémence
DE LIMA RIBEIRO Solenn
DEVAUCHELLE Pauline
GAC Angélique

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **GUILHERAND GRANGES (07)** à :

BRÉMOND Brigitte
COMBE Floriane
MARTIN épouse LAMBERT Jessy
MONTEIL Anaïs
ROUX Virginie
SAHNOUN Chloé
TRONEL Mégane

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **JUVISY (91)** à :

EDINVAL Mélissa
EWE épouse MABIALA BAMBI Donsi
LE GOUÉVEC Noémie
MERRY Kelly [avec les félicitations du jury]
RIBEIRO Tania [avec les félicitations du jury]
RUFFE épouse NAMPRY Céline
THEVATHASAN Thurkagini

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LORIENT (56)** à :

BERTIN épouse DANIEL Marie
CHAMAILLARD Alexane
CONAN Amélie
EPAIN Marina
HELOU épouse TOURNIÉ Marine
HUBERT Line
LE BELLOUR Carla [avec les félicitations du jury]
LE GALL épouse CORBEL Amélie
LE GOFF Marylène [avec les félicitations du jury]
LHÉRIENNAT Marion
LE QUENTREC épouse BOUILLY Vanessa

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LYON (69)** à :

AGBEMEDI Enam
AOUADI Rim
CHABERT Justine
DAHAN Elisa
ESCODÉ Anaïs
LESPINASSE Marie
MARCOUX Alexia
MARQUES Caroline
PAILHES Sandrine [avec les félicitations du jury]
ROUSSE Aurélie
STRENG Elodie
TERRIER Laura

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **MARGUERITES (30)** à :

DAUPHIN Alexia
DUCLOUX Fanny
DURTESTE Carla
GIBELIN Margaux
MARREL Sophie
TRULLU Laudine [avec les félicitations du jury]

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates et candidats du centre de **MARSEILLE (13)** à :

BAHLOUL Sophia
BERNARDI épouse GANCI Marie-Line
CALZADA Marie [avec les félicitations du jury]
DESBARRE Françoise
DUBOSC Nolwenn
FORET épouse GOURRET Dorothee [avec les félicitations du jury]
GHEZALI Meryem
GOSSELIN épouse GURNARI Deborah [avec les félicitations du jury]
IDANI Hager [avec les félicitations du jury]
LAZZERI Nicolas
MILLION épouse SOLDADO SANCHEZ Audrey
OLLIVIER Arnaud
PIACENTINI Elodie [avec les félicitations du jury]
POTHIER Tiffany
RIEU Pauline
RUSSO Laura
VILLERET Ophélie

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **METZ (57)** à :

ALLAIN Coraline
BAJOLET Mélissa
BESSALEM Linda
BOURGEOIS Adeline
EDIZER Nazli
HEIB Anaïs
JOLLY Lucille
LEBEUL Gwénaëlle
LECAILLON Romane
MATHIEU Solène
MICHALOWSKI Jeanne
POLI Laurène
PRÉVOST Laurille
SCHERRER Sophie [avec les félicitations du jury]
TAILLEUR Chloé

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **ORLEANS (45) et BOURGES (18)** à :

ANNIBALDI [BERARD-ANNIBALDI] Florine
BERGER épouse GOGET Virginie
CHAMPION Vanessa
CHARTRAIN Ophélie
DEFRANCE Charlotte [avec les félicitations
du jury]
EDINE épouse HANNON Solène
EGRON Vanessa
EL GHOULBZOURI Khadija [avec les
félicitations du jury]
GERVAIS Ophélie
GOICHON Alicia

HASSLI Charlotte
LANGERON Anaïs
LEFRIEC Océane [avec les félicitations du
jury]
ESTEVEZ [LERANDY-ESTEVEZ] Célia
METZ Margaux [avec les félicitations du jury]
XIONG épouse MOREAU Catherine
DENIZOT Jennifer
PIALAT Camille
POILPRÉ Audrey
POUPON Amandine
ROUCHER Clémence

Fait à Paris, le 08 juillet 2019
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates et candidats du centre de **PARIS (75)** à :

AÏDEL Sonia
BALDUC Joséphine
BALLE EBELA Marie
BESUBE Ingrid
BETTICH épouse TALBI Fatima
BOILAY Océane
BOUMATI Myriam
BOURDON Julie
CHAU Sylvie
DEGUI Marlène
DESCOT Elodie
DJEDDI épouse KHIATI Lila
DURAES [DURAES-JOGEE] Sophie
EYMARD Axelle
GUIDIALA Bakary
HILALOGLU Tulay
KURAL Gulbahar

KVATERNIK Flavie
MADIEU Radjette
MARZEC Weronika
MAZARI épouse HADJ-ALI Hasiba
MAYINDOU Maïlys
OUARDANI Najat
PATEYRON Laure
PRUCIEN Stephania
RABAA Abir
RICHARD Elisa
SALEM Mélissia
SERIEYS Maeva
SIOUFI Suzanne
STEVANOVIC épouse MISKOVIC Svetlana
TRAORE Aïsseta
VU VAN TOAN
ZAMMOURI Sabah

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2019 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates et candidat du centre de **SAINTES (17)** à :

BILLET Valentin
CRISTINI Lysis
MARECHAL Laurie
MARTIN Amélie
SCHNEIDER Claire

Fait à Paris, le 08 juillet 2019,
le président du jury,

Daniel BURLET

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.